



INVITATION PRESSE

La Rochelle, le 4 février 2020

Sécurité routière Présentation du bilan 2019 et de la stratégie pour 2020

Nicolas BASSELIER, préfet de la Charente-Maritime, présentera le bilan de la sécurité routière pour l'année 2019 et la stratégie départementale 2020 pour mobiliser toutes les parties prenantes, jeudi 6 février 2020, à l'issue du comité départemental de sécurité routière.

Dix actions prioritaires seront détaillées par le préfet dans le cadre de cette stratégie départementale. La lutte contre les addictions au volant, et plus particulièrement l'alcool, constitue un axe majeur de la sécurité routière. Pour lutter contre l'abus d'alcool au volant et contre la récurrence, le comité interministériel de sécurité routière a pris la décision de développer l'usage de l'éthylotest anti-démarrage. Désormais, le préfet a la possibilité, après le contrôle d'un conducteur présentant une alcoolémie supérieure à 0,8 g/L, de l'obliger à ne conduire que des véhicules équipés d'un EAD, et, ce pour une durée pouvant aller jusqu'à six mois. Ce dispositif interdit le démarrage d'un véhicule si le taux d'alcool du conducteur est positif ou si le démarrage n'a pas eu lieu dans les deux minutes qui suivent le résultat de ce premier souffle.

Une démonstration du dispositif éthylotest anti-démarrage sera réalisée jeudi 6 février sur une voiture équipée par un installateur agréé.

***La presse est invitée à cette présentation bilan-perspectives,
jeudi 6 février 2020, à 10h à la cité administrative de Duperré. Place des Cordeliers.***

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime
Service Départemental de la Communication Interministérielle
pref-communication@charente-maritime.gouv.fr
Nathalie CHAMPLONG – 05 46 27 43 05 - 06 37 74 87 22
Standard : 05.46.27.43.00 - www.charente-maritime.gouv.fr

L'État en Charente-Maritime
facebook Suivez l'actualité des services sur @prefet17 twitter